

2013-06-17

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le siège d'Anvers de la Banque nationale de Belgique arrêtera ses services au public le 30 septembre 2013.

Dans un communiqué de presse du 8 octobre dernier, la Banque nationale avait annoncé son intention de mettre un terme aux activités de son siège d'Anvers au 1^{er} janvier 2014. Suite à l'importante diminution de l'activité de traitement des billets, le maintien des activités à Anvers et les investissements que celles-ci nécessiteraient, ne se justifiaient plus.

Depuis lors, chaque membre du personnel concerné a été contacté et informé des possibilités de réaffectation dans une autre entité de la Banque. En raison de l'avancement de ces mutations internes, qui ne permettent plus de disposer du nombre minimal de personnes pour assurer la continuité des services au public dans le siège anversoise, la Banque nationale a décidé d'avancer la date de clôture des services en question au 30 septembre 2013.

A partir de cette date, les guichets *Pièces et billets*, *Caissier de l'Etat* et *Centrale des crédits aux particuliers* n'y seront donc plus accessibles. Ils restent cependant disponibles aux sièges de Hasselt, Liège, Mons et Courtrai ainsi qu'à Bruxelles. La fermeture définitive du siège d'Anvers reste fixée au 1^{er} janvier 2014.